

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

**Annonce n° 1983**

**13 - Bouches-du-Rhône**

**ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIÉTAIRES**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture d'Arles

**LE HAMEAU DE SAINTE VICTOIRE**

*Objet* : garde, gestion, entretien, éventuellement propriété des installations, équipements, ouvrages et biens mobiliers et immobiliers d'intérêt collectif de l'ensemble immobilier, en particulier de ceux-ci-après désignés ; leur amélioration et la création de tous nouveaux équipements et aménagements d'intérêts collectif, par l'acquisition ou la location de tout ouvrage ou par l'exécution de tous travaux, dans le périmètre défini statutairement, ou, par exception, à l'extérieur de celui-ci, s'il y avait lieu ; le cas échéant, la cession à titre gratuit ou onéreux, à la commune ou à tout autre établissement du patrimoine de l'ASL ou de partie de ce patrimoine ; fixation du montant de la contribution des membres aux dépenses, répartition des dépenses entre les membres de l'ASL, ainsi que le recouvrement et le paiement de ces dépenses ; représentation des intérêts collectifs des propriétaires concernant l'usage et la valeur de leurs biens immobiliers ; police des biens communs et équipements collectifs, établissement de tous cahier des charges et règlements intérieurs pour la gestion de ces bien et équipements, leurs modification et suppression ; d'une manière générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières, concourant aux objets ci-dessus définis notamment la réception de toutes subventions et la conclusion de tous emprunts ; biens communs ou équipements collectifs : il s'agit notamment : de la voie de desserte commune aux villas "C", "D", "E" et "F" et aux emplacements de stationnement extérieurs "I" à "P", (désignée sous la lettre H et figurant en teinte mauve sur le plan de Monsieur Boulay venant de la voie publique en empruntant le droit de passage grevant les parcelles A numéros 2195, 2196 et 2197)

*Siège social* : 2250, route Cézanne, Quartier Saint Estève, 13100 Le Tholonet

*Date de délivrance du récépissé* : 5 mars 2019